Prix Max DOPPIA
Règlement

Objet

La SFAR, au travers de son Comité CVP-ST, assure la promotion de la santé au travail des professionnels de l'anesthésie-réanimation en organisant un concours annuel qui récompense des travaux originaux dans ce domaine :

- ✓ Un Prix académique pour une thèse, un mémoire de recherche, une étude ou un article
- ✓ Un Prix créatif pour une vidéo, une affiche, une BD ou un jeu

Le travail peut être individuel ou collectif.

Les Prix, d'un montant de 250€ par catégorie, seront remis aux lauréats par la présidente du comité ou son représentant à l'occasion du congrès annuel de la SFAR.

Participants

Tous les professionnels peuvent participer au Prix Max DOPPIA.

Envoi du dossier de candidature

Les travaux, accompagnés du document de candidature, doivent être adressés au comité par courriel (cvpst@sfar.org) avant la date limite d'envoi mentionnée dans la vignette du Prix.

Modalités et critères de sélection des travaux

L'évaluation des travaux se fait par le jury composé des membres du comité selon une grille de notation.

Le jury s'engage à ne divulguer aucune information concernant les projets soumis à son examen.